

AGRICULTURE



Plan de Compétitivité et d'Adaptation

des *Exploitations agricoles*



Aides aux investissements
en agriculture



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd'hui, **explorons** demain



C'EST QUOI ?

Le PCAE est un outil complet pour soutenir les investissements dans l'objectif d'améliorer la performance économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles.

Il se décline en 10 dispositifs d'aides sous forme d'appel à projets complémentaires et indépendants, échelonnés tout au long de l'année.

Le PCAE doit vous permettre :

- > De pérenniser et moderniser votre exploitation
- > De rendre votre exploitation plus compétitive
- > De vous adapter aux défis environnementaux
- > D'améliorer vos conditions de travail



POUR QUI?*

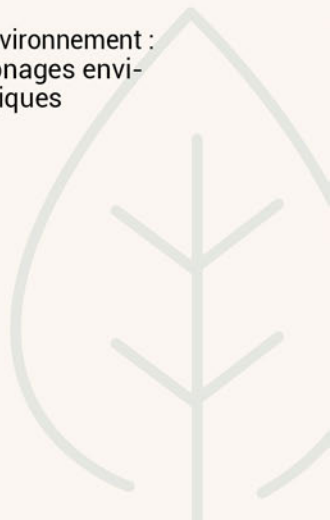
- > Les exploitants agricoles
- > Les groupements d'agriculteurs (associations, GIEE, etc.)
- > Les établissements de développement agricole, et de recherche
- > Les CUMA
- > Les entreprises de travaux agricoles

** Bénéficiaires adaptés à chaque appel à projets. Le PCAE ne soutient que les structures ayant leur siège en Nouvelle-Aquitaine.*

QUELS PROJETS SONT CONCERNÉS ?

La sélection des projets se fait sur la base de critères spécifiés dans chaque appel à projets en vue de favoriser notamment :

- > Le renouvellement générationnel
- > La préservation et la reconquête de la qualité de l'environnement : démarches environnementales (certification, AB, zonages environnementaux, GIEE, etc.) et pratiques agro-écologiques
- > La structuration des filières de production
- > Les circuits courts et de proximité
- > L'innovation



PCAE

MODE D'EMPLOI

7 ÉTAPES À SUIVRE

03 | 

Je dépose mon dossier auprès du service instructeur et je reçois un accusé de réception*

04 | 

Mon dossier est instruit par le service instructeur et examiné par un comité de sélection

05 | 

Si mon dossier est sélectionné, je reçois une décision d'attribution d'aide après le vote des financeurs qui accompagnent mon projet

02 | 

Je complète mon dossier, seul ou accompagné par une structure compétente

01 | 

Je prends connaissance de l'appel à projets sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine ou auprès du correspondant PCAE départemental

06 | 

Je réalise mon projet

07 | 

Je demande le paiement selon les conditions inscrites dans ma décision d'attribution d'aide



* possibilité de démarrer les travaux sans promesse de subvention

10

DISPOSITIFS D'AIDES

Pour vous accompagner

dans votre projet

1 PLAN DE MODERNISATION DES ÉLEVAGES

👤 Construction et équipements de modernisation des bâtiments, gestion des effluents, qualité sanitaire et performance énergétique.

.....

2 MÉCANISATION EN ZONE DE MONTAGNE

👤 Équipements spécifiques à la zone de montagne.

.....

3 INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN CUMA

👤 Matériels agricoles et aires de lavage, remplissage et compostage.

.....

4 MODERNISATION DES OUTILS DE PRODUCTION AGRO-ÉCOLOGIQUES À DESTINATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES

👤 Infrastructures et équipements de réduction des pollutions phytosanitaires.

.....

5 PLAN VÉGÉTAL ENVIRONNEMENT

👤 Infrastructures et équipements de réduction des pollutions (phytosanitaires et autres intrants), érosion des sols et prélèvements sur la ressource en eau.

.....

6 INVESTISSEMENTS EN CULTURES MARAICHÈRES, PETITS FRUITS, HORTICULTURE ET ARBORICULTURE

👤 Serres ou tunnels, équipements de protection contre les aléas climatiques, etc

.....

7 MISE EN PLACE DE SYSTÈMES AGRO-FORESTIERS

👤 Plantation d'arbres.

.....

8 MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

👤 Haies, plantations, équipements de protection, mares, mise en défens des berges et systèmes d'abreuvement, etc.»

.....

9 AGRITOURISME

👤 Aménagement de lieux d'accueil du public et d'outils pédagogiques

.....

10 TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES

👤 Construction et équipements de transformation, conditionnement, stockage et commercialisation de produits agricoles transformés.

.....




**Vous avez
 un projet
 ?**

**Point d'accueil information PCAE : le correspondant
 PCAE de votre chambre départementale d'agriculture**

Charente.....	05 45 24 49 00	Landes.....	05 58 85 45 53
Charente-Maritime.....	05 46 50 45 20	Lot-et-Garonne.....	05 53 77 83 08
Corrèze.....	05 55 21 55 53	Pyrénées-Atlantiques	05 59 90 18 34
Creuse.....	05 55 61 50 28	Deux-Sèvres.....	05 49 64 94 85
Dordogne.....	05 53 35 88 33	Vienne.....	05 49 44 75 40
Gironde.....	05 56 35 00 00	Haute-Vienne.....	05 87 50 42 41

TOUT SAVOIR SUR
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine aux côtés de la Région et des autres financeurs publics pour développer les territoires et soutenir les investissements agricoles. Pour les exploitations de Nouvelle-Aquitaine, les fonds européens FEADER peuvent être utilisés pour co-financer leurs projets.

Logos of funding partners: UNION EUROPEENNE, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE, AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE, Agence de l'eau Loire-Bretagne, vienne, Département Haute-Vienne, DEUX-SÈVRES LE DÉPARTEMENT, Département des Landes, la Charente Maritime, LOT-ET-GARONNE Le Département, Dordogne DÉPARTEMENT, CHARENTE LE DÉPARTEMENT, Gironde LE DÉPARTEMENT, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT, CORRÈZE LE DÉPARTEMENT, LA GUYANE LE DÉPARTEMENT.

